



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Secrétariat général DSAS
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

—
Réf:
Courriel: dsas@fr.ch

Par axioma ou par e-mail
Aux destinataires selon la liste annexée

Fribourg, le 18 mars 2026

Contre-projet indirect à l'initiative cantonale « Pour des primes abordables » Procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, la Direction de la santé et des affaires sociales vous transmet, pour consultation, le projet cité en titre.

L'initiative populaire fédérale « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie » du Parti socialiste suisse a abouti le 25 février 2020. Le peuple suisse a rejeté l'initiative populaire et le contre-projet indirect est en voie de concrétisation. En parallèle à l'initiative fédérale, le Parti socialiste fribourgeois a déposé une initiative populaire cantonale « Pour des primes abordables » publiée dans la Feuille officielle du 4 février 2022. En raison de la démarche fédérale, un délai supplémentaire a été demandé en ce qui concerne le traitement de l'initiative cantonale. Il s'agissait d'attendre le résultat de la votation sur l'initiative fédérale et ses effets.

Le Conseil d'Etat est en mesure, aujourd'hui, de présenter un projet permettant de répondre aux exigences fédérales et s'inscrivant comme contre-projet indirect à l'initiative cantonale.

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir votre prise de position d'ici au 18 juin 2026 via axioma ou par courriel à consultation@ecasfr.ch. Nous vous remercions d'**utiliser uniquement le formulaire joint** pour votre prise de position.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à l'examen du projet soumis, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe Demierre
Conseiller d'Etat

Annexes

—
Avant-projet de loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et son message
Liste des organismes consultés
Formulaire de prise de position